



F.S.U. 76

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

4, rue Louis Poterat
76100 Rouen
Tél. : 02 35 72 90 24
Site : fsu76.fsu.fr
E-mail : fsu76@fsu.fr

Bulletin n°64
Septembre 2021

Rouen CTC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 16 septembre 2021

On prend les mêmes, et on recommence ? Non ! Manifestons le jeudi 23 septembre !

Cette nouvelle rentrée ressemble à la précédente ! **Partout les défauts d'anticipation sont flagrants, les modes de gestion du COVID et des protocoles sont incertains voir incohérents.** Et dans l'Éducation Nationale, comme ailleurs, les personnels s'adaptent au mieux mais souffrent de ces changements incessants. Les besoins évidents de renforts en personnel pour faire face sont simplement ignorés par le gouvernement.

Dans cette période qui reste incertaine, le gouvernement poursuit sa politique caricaturale. Le dernier déplacement du président de la République en est la parfaite illustration. Pour ce qui nous concerne, il nous faut reprendre le chemin de la mobilisation. Dans l'éducation (avec la CGT, SUD et FO), **nous appelons nos collègues à se mobiliser le jeudi 23 septembre afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation : à Dieppe, au Havre (AG à 9h et départ à 10h30 de Franklin) et à Rouen à 10h30 au départ de la DSDEN (place des Faïenciers).**

Cette première mobilisation de l'éducation sera suivie d'une **journée interprofessionnelle le mardi 05 octobre** (FSU, CGT, Solidaires, FO ainsi que les organisations de jeunesse). Pour cette journée, les mots d'ordre sont l'augmentation des salaires, l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage, l'égalité professionnelle femmes-hommes... Enfin, en cette période de développement de la précarité dans les services publics, la **mobilisation des AESH le 19 octobre** aura un enjeu symbolique important.

SOMMAIRE

Édito	P. 1
Rentrée, côté enseignant·e·s	P. 2-3
Et pour les autres personnels ?	P. 4-5
Expression des tendances	P. 6-7
Climat : le point de non-retour	P. 7
Retraité·e·s : action le 1 ^{er} octobre	P. 8
RESF : le préfet met la pression !	P. 8

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier notre vie démocratique : ainsi, **le congrès départemental de la fédération se déroulera les 10 et 11 janvier 2022.** Il sera précédé d'échanges sur les textes du congrès, mais aussi, pour chacun·e d'entre nous, d'un vote d'orientation qui sera organisé par chaque syndicat de la fédération.

Bonne reprise à tou·te·s !

Pierre HÉBERT et Morane LE DEUNF,
Co-secrétaires départementaux de la FSU76.



Bulletin trimestriel de la section de Seine-Maritime de la Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication : Pierre HÉBERT
Dépôt légal à parution N° CPPAP : 0217 S 07144

Prix de la publication : 1 euro
Imprimé par nos soins

Anticipation, un mot inconnu de notre ministère...

À l'occasion de cette rentrée 2021, malgré de nombreuses apparitions dans les médias, Monsieur Blanquer n'a rassuré ni les enseignant·e·s, ni les parents sur les conditions sanitaires de la rentrée. En effet, **le protocole sanitaire présenté manque de précisions** : il est décliné sur quatre niveaux sans aucune précision sur les conditions de passage de l'un à l'autre.

Une classe doit être fermée pour 7 jours dans le cas d'un élève positif au COVID, avec passage en travail à distance. Cependant, rien n'est prévu pédagogiquement pour ce travail à distance,

aucun retour d'expérience concernant l'influence du confinement sur la qualité de la relation pédagogique en distanciel, aucune formation sur le sujet n'a été mise en place. L'équipement numérique des familles et des enseignant·e·s est très disparate selon les communes et les revenus de chacun...

Malgré cela, chaque école devait prévoir avant la rentrée la continuité pédagogique sur trois plans : organisationnel, pédagogique et numérique.

Lors de cette rentrée, **le manque récurrent de remplaçant·e·s**, accentué par la crise COVID doit

être compensé, par un recrutement de contractuel·le·s. Ceci est une nouveauté dans le 1^{er} degré, dans notre département. **Le SNUipp demande l'ouverture de la liste complémentaire**, en lieu et place de ces contractuel·le·s.

Le ministère profite de la pandémie pour prendre des mesures contraires à la vision du SNUipp pour l'école : contractuel·le·s., statut des directeurs, formation initiale...



Marc HELLOIN.

Rentrée en lycées professionnels : *bis repetita* !

Après deux années scolaires perturbées par la crise sanitaire, générant des retards dans les apprentissages des élèves, souvent déjà en grande difficulté, aucune amélioration en vue pour 2021 ! En effet, malgré les demandes répétées du SNUEP-FSU, **aucun aménagement des programmes, ni gel des dispositifs co-intervention et chef-d'œuvre, afin de redonner du temps disciplinaire, n'a été prévu par le ministère.**

Pire, alors que nombre d'élèves de terminale n'ont pu effectuer, ces deux dernières années, l'intégralité de leurs PFMP nécessaires à l'obtention du diplôme, rien n'a

été, encore une fois, anticipé. Par ailleurs, **beaucoup d'entreprises exigent le pass sanitaire pour leurs employé·e·s. Les élèves de LP, étant parmi les moins vacciné·e·s, vont encore avoir de grosses difficultés pour trouver leurs lieux de stages.**



Pour le SNUEP-FSU, il est urgent que des aménagements du nombre de semaines de PFMP exigées pour le diplôme soient envisagés !

La suppression de postes se poursuit, les cartes scolaires éloignent de plus en plus les collègues de leur domicile, beaucoup de postes sont encore non pourvus, certain·e·s contractuel·le·s sont délibérément non affecté·e·s à quelques mois de leur CDIisation. Bref, les moyens pour améliorer les conditions de travail ne sont pas là, et **ce ne sont pas les mesurètes du Grenelle de Monsieur Blanquer qui vont améliorer les choses.** Le SNUEP-FSU réclame de véritables engagements concernant les salaires, les conditions de travail et les perspectives de carrière.

Muriel BILLAUX.



En EPS comme ailleurs, c'est Jean Michel Apeuprés...

Cette rentrée n'aura pas fait exception ! Comme à chaque fois, le ministre a inventé une réalité alternative lui permettant de vanter les bienfaits de sa politique.

Sur le protocole sanitaire, malgré une forte communication ministérielle de nombreux manques et flous persistent notamment en EPS. **Interrogations dans de nombreuses équipes sur les activités qui pourront être programmées avec les élèves, notamment dans le cadre des examens. Interrogation encore sur la tenue et les conditions des rencontres du sport scolaire puisqu'aucun protocole spécifique n'est paru à ce jour.**

Les déclarations de certains médaillés olympiques après la grossière tentative de récupération de notre ministre auront permis d'ouvrir le débat sur la place de l'EPS à l'école. Néanmoins les réactions qui en ont découlées, montrent bien que la spécificité de notre discipline est méconnue du grand public. **Si l'EPS n'est pas là pour former les sportifs de haut niveau, elle doit néanmoins permettre de donner le goût des activités sportives et artistiques à l'ensemble des élèves en les confrontant à des pratiques à la fois authentiques et adaptées à leurs besoins.** On est bien loin de la vision étriquée de notre ministre avec son « bouger 30 minutes par jour ».

L'EPS doit rester un lieu d'émancipation et de culture et le SNEP-FSU n'a de cesse de la défendre malgré les attaques de notre Ministre (suppression massive de postes, diminution des horaires en LP, évaluation au baccalauréat dénaturée).

Éric JOUFRET.

Dans l'action pour de meilleures conditions d'enseignement !

Décidément, les rentrées se suivent et se ressemblent tristement dans les collèges et les lycées. Comme le faisaient redouter les chiffres de la préparation de rentrée, avec 1883 postes supprimés dans les collèges et les lycées pour près de 35 000 élèves supplémentaires, **les conditions d'enseignement ne cessent de se dégrader.** Les effectifs dans les classes explosent, rendant impossibles un suivi individualisé et une prise en charge réelle de la difficulté scolaire. Et ce ne sont pas les pressions exercées pour imposer le dispositif Devoirs Faits qui régleront le problème ! Dans ce contexte, la situation sanitaire, légitimement inquiétante à plus d'un titre, a parfois bon dos pour dérouler discrètement une politique bien huilée, désastreuse pour nos métiers et nos élèves, comme en témoigne notamment la situation dans les lycées.



Conséquences directes des suppressions de postes, **l'explosion des HSA et des compléments de service dégradent les conditions de travail de toutes et tous.** Quant aux belles déclarations sur la priorité accordée à l'inclusion scolaire, elles sont contredites par la réalité du terrain. En effet, les affectations des AESH sont d'année en année plus problématiques et de nombreux postes d'enseignant-e-s en ULIS sont restés vacants dans les collèges seino-marins, à cause de la décision du DASEN de ne pas les ouvrir aux PE spécialisé-e-s, et le rectorat tente donc de procéder dans l'urgence au recrutement de collègues non-titulaires et non-formé-e-s pour exercer les missions de coordinateur ULIS.

À rebours de ces politiques délétères, des déclarations scandaleuses du ministre Blanquer sur l'usage de l'allocation de rentrée scolaire ou des annonces de campagne du président Macron sur les directeurs d'école marseillais qui pourraient recruter leurs collègues, **le SNES-FSU, dans une large intersyndicale, appelle les collègues à se mobiliser par la grève le jeudi 23 septembre pour exiger un plan d'urgence pour l'éducation.**

Claire-Marie FERET.



La FSU Territoriale 76 s'adresse à vous pour vous souhaiter une bonne reprise à toutes et à tous en espérant que vous avez passé un bel été.

En cette rentrée 2021/2022, nous retrouvons nos masques et notre protocole sanitaire ce qui n'est pas des plus agréable... **Après une année passée, déjà bien éprouvante, nous allons retrouver toutes ces contraintes sanitaires qui engendrent une fatigue très importante.**

La FSU Territoriale 76 reste très présente et vous accompagne dans cette année qui sûrement sera encore difficile. **N'hésitez pas si vous avez des questions : la FSU Territoriale 76 reste à votre disposition.**

Laurence LETELLIER (lafsuterritoriale76@orange.fr).

Pour la rentrée, l'École a besoin de moyens infirmiers !

A quelques jours de la reprise dans les établissements scolaires, les infirmier·e·s sont déjà en colère ! Au sujet des campagnes de vaccination en direction des 12/17 ans, l'organisation ministérielle actée était pourtant claire : *« nous avons bien en tête, la charge de travail qui pèse sur les infirmières de l'Éducation Nationale, elles ne seront pas sollicitées pour vacciner, les campagnes seront assurées par les personnels des ARS y compris lorsqu'elles se dérouleront dans l'école. Seule l'organisation administrative de ces campagnes va reposer sur l'Éducation Nationale, c'est-à-dire l'information aux parents, le recueil du consentement et parfois l'accompagnement des élèves. [...] C'est un travail qui sera assumé par les médiateurs et les personnels vie scolaire, pour lequel des moyens supplémentaires sont maintenus ou créés ».*

La réalité sur le terrain est tout autre ! Les vies scolaires sont débordées, les infirmier·e·s sont donc sollicité·e·s pour recenser les volontaires, parfois même pour accompagner les élèves dans le bus !

Alors que les besoins des élèves sont déjà importants en début d'année (entretiens d'accueil, points santé, mises à jour des dossiers...), **les infirmier·e·s sont surchargé·e·s par des tâches administratives !** C'est inacceptable ! Quant aux médiateurs COVID, où sont-ils ?

Le SNICS-FSU et les infirmier·e·s de l'Éducation Nationale demandent des moyens humains pour mener une véritable politique d'éducation à la santé. Il est primordial de lutter efficacement contre la pandémie, les inégalités sociales et de santé, et le creusement des inégalités d'accès à la réussite scolaire aggravé par la crise sanitaire. Le SNICS-FSU appelle à un recentrage sur les missions d'accueil, d'écoute, de conseil dont les élèves manquent cruellement au moment où ils en ont le plus besoin.

Pour la réussite scolaire de tous les élèves et étudiant·e·s, le SNICS-FSU revendique également :

- un renforcement urgent et massif de la consultation infirmière dans les établissements scolaires,
- un plan d'urgence et de rattrapage des examens de santé obligatoires délaissés depuis 2 ans,
- la mise en place de centres de dépistages et de vaccination aux abords immédiats des établissements scolaires pour répondre aux besoins des élèves et de toute la communauté scolaire, parents y compris,
- la mise en place d'une politique de dépistage ciblée et réactive par des équipes mobiles à chaque cas de COVID dans une classe.

Mélanie DHAUSSY.





En ce début d'année universitaire, plusieurs collègues (enseignant·e·s ou BIATSS contractuel·le·s) de l'université de Rouen se trouvent non renouvelé·e·s dans des conditions largement scandaleuses.

Les enseignant·e·s ne sont pas renouvelé·e·s pour des motifs d'ancienneté qui auraient pu permettre de voir leurs droits améliorés si leur contrat avait été prolongé.

Ces décisions de non-renouvellement n'ont pas été précédées d'entretiens préalables avec les intéressé·e·s, qui auraient été le cadre approprié pour les informer de la situation dans laquelle elles et ils allaient se trouver afin de les inviter à chercher un éventuel autre emploi.

Concernant les BIATSS, les délais (réglementaires) pour prévenir nos collègues n'ont pas été respectés non plus. Des collègues qui ont travaillé en donnant entière satisfaction au profit de l'établissement pendant 4 ou 5 ans se retrouvent ainsi privé·e·s de toute perspective, sans aucune mesure d'accompagnement.

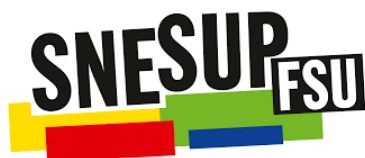
L'université de Rouen Normandie prétend œuvrer à la « Qualité de Vie au Travail » et a reçu un label « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » qui paraît en totale contradiction avec la réalité de gestion des personnels.

Dans l'une de ces situations, la collègue figurait même sur les emplois du temps du premier semestre 2021-2022 et n'a appris le non-renouvellement de son contrat que le 3 septembre !

Ces décisions de mettre fin à ces contrats de personnels contractuels après 5 années (en général), sans aucun accompagnement ni information préalable s'inscrit en totale contradiction avec la nécessaire

prise en considération du contexte.

Nous avons demandé à rencontrer la direction dès que possible pour leur faire entendre raison.



Pierre-Emmanuel BERCHE et Pierre HÉBERT.

Une rentrée scolaire amère pour les assistant·e·s et conseiller·e·s techniques de service social !

Alors que cette rentrée scolaire est placée sous le signe de l'ambition pour toutes et tous par le ministre de l'Éducation Nationale, la question sociale est maintenue aux oubliettes ! Pire, il tient **des propos indignes sur l'allocation de rentrée scolaire, au mépris de toutes les études faites sur ce sujet.**

Pendant ce temps, le retour à l'école se fait sans aucune prise en compte des besoins sociaux des élèves et de leurs familles. Alors que la crise sanitaire a amplifié la crise sociale, le ministre ne semble pas considérer comme urgent et indispensable d'y faire face. À ceci s'ajoutent le stress et l'augmentation des risques psycho-sociaux pour l'ensemble des personnels qui ont dû subir ordres et contre-ordres permanents, sans moyens supplémentaires ni considération depuis le début de cette crise.

Comme chaque année, les 2500 assistant·e·s de service social en faveur des 12 millions d'élèves s'engageront pleinement au quotidien pour les accompagner au mieux et les 300 assistant·e·s de service social en faveur du million de personnels s'investiront sans relâche pour permettre aux agent·e·s de service public d'être dans de meilleures conditions pour assurer leurs missions.



Le SNUASFP FSU appelle à investir massivement dans les politiques sociales au sein des écoles, et à un plan pluriannuel de recrutement d'assistant·e·s et de conseiller·e·s techniques de service social afin de permettre à chaque élève, chaque famille et chaque personnel qui en a besoin de trouver accueil, écoute et accompagnement.

Sylvie BERTAUX.



Pour un syndicalisme d'action, unitaire et porteur d'alternatives

La situation de notre pays, traversé en profondeur par une crise sanitaire, économique et démocratique, confère au mouvement syndical une responsabilité accrue.

Le gouvernement sape les services publics dont le rôle déterminant a pourtant été mis en lumière tout au long de la crise. Il multiplie les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches. Il maintient son programme de régression sociale

comme les « réformes » de l'assurance chômage ou des retraites. Prétextant une lutte contre le « séparatisme », le gouvernement rabote des libertés fondamentales. En instrumentalisant et en dévoyant la défense de la laïcité, il instille des éléments supplémentaires de division de la société, confortant l'extrême-droite dans sa logique de bouc-émissaire et de chasse aux sorcières.

Unité et Action, tendance majoritaire dans la FSU et en responsabilité dans nombre de ses syndicats nationaux et sections départementales, agit pour un syndicalisme de masse, au plus près des personnels, un syndicalisme de lutte, unitaire, offensif et revendicatif, toujours à vocation majoritaire. Un syndicalisme qui construit les rapports de force avec les collègues pour gagner, par la mobilisation et la négociation, sur l'aboutissement des revendications pour de meilleures carrières, rémunérations et conditions de travail pour toutes et tous.

U et A porte avec toutes et tous, actif·ve·s et retraité·e·s, l'aspiration à l'unité syndicale, défendant ainsi le renforcement du syndicalisme.

Pour tout contact avec la liste Unité et Action et sans tendance : cm.feret@normandie.snes.edu

Claire-Marie FERET.

Face à Macron, fossoyeur de l'éducation, vite un mouvement social !



Une fois n'est pas coutume, le 3 septembre, à Marseille, Macron a parlé d'école. Pour chiffrer un plan d'urgence après les suppressions massives de postes de son gouvernement ? Pour des dotations en purificateurs d'air afin de réduire les risques liés au variant delta ? Pour revaloriser les personnels autrement que par une prime annuelle – du salaire indiciaire par exemple ? Pour corriger Blanquer qui lance en cette rentrée une campagne raciste instrumentalisant la laïcité ? Rien de tout ça !

Dans les quartiers paupérisés de la cité phocéenne, sous-dotés en services publics, le président n'a rien trouvé de mieux que d'imputer les difficultés de la jeunesse au « trop de grèves dans les écoles ». Irait-il jusqu'à réfléchir et satisfaire les revendications d'égalité et de justice sociale des personnels qui se mobilisent année après année ?

C'est mal connaître le président du CAC 40 ! Sa solution : le recrutement des professeur·e·s des écoles par les directeurs, devenus supérieurs hiérarchiques et managers de la start up nation. C'est une attaque frontale contre le statut de la fonction publique. Nul ne doit s'y tromper, c'est une destruction du service public d'éducation que compte poursuivre ce gouvernement pour les mois et années à venir. Il garde son cap néolibéral des attaques contre les services publics et la protection sociale. Pour le mettre en échec, le mouvement social sera déterminant. La réussite des grèves éducation du 23 septembre et interprofessionnelle du 5 octobre est importante afin d'inscrire, au-delà, une mobilisation sociale d'ampleur dans la durée. La FSU doit y prendre toute sa part.

Antoine VIGOT (antoine.vigot@normandie.snes.edu).

Marseille, préfiguration d'une école démantelée

La gestion Gaudin est responsable de l'état des écoles marseillaises. L'annulation du Partenariat Public Privé et le changement de municipalité laissaient espérer un plan d'urgence pour l'école publique. Les annonces présidentielles ont douché les espoirs : pas de précision sur la hauteur du financement municipal et par l'État, pas de précision sur les critères sélectionnés des écoles à rénover (15 *a minima* et jusqu'à 174 écoles doivent être reconstruites), un pilotage étatique (« une société *ad hoc*... sous le pilotage de l'État »).

Les paroles présidentielles s'accompagnent de la mise en cause des personnels (« Vous avez un problème avec vos personnels municipaux ... Trop de grèves, trop d'absentéisme ! ») et du fonctionnement des écoles par l'expérimentation dans 50 écoles marseillaises du choix des enseignant·e·s par les directions (« Il faut que ces directeurs d'école... puissent choisir l'équipe pédagogique... On pourra donc adapter... les projets d'apprentissage, les rythmes scolaires, les récréations, la durée des cours, les façons d'enseigner... s'ils sont concluants, les généraliser »).

Ce qui se joue, c'est la fin du lien entre concours et poste, avec des enseignant·e·s lauréat·e·s du concours devant trouver un établissement qui les accepte. C'est une privatisation de l'école publique.

Ce projet d'autonomie des écoles, Xavier Darcos en avait eu l'idée et Jean-Michel Blanquer l'avait repris (Nouvel Observateur d'août 2017). C'est ce projet qui refait surface... L'école s'annonce comme un enjeu majeur de l'élection présidentielle de 2022.

Philippe LEVET pour **Émancipation** (philippe.levet@snuipp.fr).

Le point de non-retour...

L'été que nous avons vécu en France, fortement pluvieux, ne doit pas nous tromper sur la direction qu'a prise notre climat. À l'échelle de la planète, de nouveaux records de température (juillet 2021, mois le plus chaud jamais enregistré ; dômes de chaleur au Moyen-Orient et en Amérique du Nord ; pluie inédite au Groenland, etc.), les dérèglements climatiques (inondations et glissements de terrain meurtriers en Allemagne, incendies incontrôlables en Corse, Grèce, Californie, etc.), et les tragédies liées au vivant (milliers de flamands roses piégés autour d'un lac turc asséché, tonnes de poissons asphyxiés de la Mar Menor, famine en Madagascar, etc.) ont marqué régulièrement ces derniers mois.

C'est dans ce contexte qu'est paru le 9 août le rapport du GIEC nous alertant sur l'accélération du réchauffement climatique. Son constat est alarmant. Il donne les indices que nous approchons de points de basculement qui mettraient l'humanité en danger et souligne l'urgence à décarboner nos sociétés. Il échoue pourtant à convaincre le gouvernement d'adopter une stratégie plus en accord avec de tels enjeux.

C'est pourquoi les actions se multiplient cet automne pour établir une pression citoyenne jusqu'à la COP26 à Glasgow en novembre. **À Rouen, à la friche Lucien, septembre aura été le mois de l'environnement, et le « camp climat » un terreau fertile pour la formation, les échanges, les alternatives et les actions. Films militants, conférences, cortèges jalonnent la scène rouennaise jusqu'à un point d'orgue : une marche mondiale pour le climat !**



Aurélie MOUCHET.

1^{er} octobre : retraité·e·s, manifestons !

- À la lente dégradation de notre pouvoir d'achat,
- Aux menaces sur la sécurité sociale compte tenu des dettes accumulées avec la pandémie,
- À l'absence de décisions sur la perte d'autonomie,

Nous devons préparer la réponse, anticiper l'avenir, penser les alternatives, proposer des solutions. Pour cela, il faut aussi être entendu avant même d'être écouté. Par exemple, Madame Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, refuse toujours de rencontrer la FSU. Franchement, en quoi ce que pensent et proposent les principaux intéressés a le moindre intérêt ?

Alors, une nouvelle fois, manifestons dans le cadre unitaire du groupe des 9.

La prochaine revue *POUR* de la FSU donnera tout l'argumentaire, sur ces questions.



F.S.U.

RETRAITÉ·E·S

À Rouen : rassemblement Palais de Justice à 10h 30 avant de rejoindre la préfecture

Au Havre : en attente

À Dieppe : en attente

Et il faudra poursuivre avec les actif·ve·s **le 5 octobre** dans un cadre certes plus réduit (FSU, CGT, Solidaires, FO, mouvements de jeunesse...). À défaut, les régressions multiples seront d'actualité.

Philippe KOEHLIN et Jackie STOCKER.

Le préfet met la pression !

Le Réseau Education Sans Frontières regroupe des enseignant·e·s, parents d'élèves, éducateur·trice·s, médecins, des associations, des syndicats dont la FSU.

Solidaire des familles « sans papiers » d'enfants scolarisé·e·s, il aide les familles à constituer leurs dossiers de demande de séjour, les accompagne, suscite la constitution de comités de soutien, organise des parrainages, des actions, médiatise...



Le préfet de Seine-Maritime a adressé une circulaire au Directeur académique des services de l'Éducation Nationale et aux Présidents de l'Université concernant les étudiant·e·s en situation irrégulière. Il conclut : « Je souhaitais porter à votre connaissance le droit applicable, dès lors que les violations de ce dernier impliquent nécessairement le départ de l'étranger et donc la cessation temporaire ou non d'un parcours universitaire en France qui aurait été indûment réalisé. »

S'il n'y a pas de nouveauté réglementaire dans celle-ci, c'est la première fois que le préfet s'adresse ainsi aux responsables de l'Éducation Nationale. C'est une pression qu'il exerce directement sur eux.

Quelles en seront les conséquences ?

Il ne tient pas compte de la situation réelle des jeunes, des familles, de leurs parcours. Il entend appliquer la réglementation dans son sens le plus strict pour les expulser quand, par ailleurs, il n'applique pas la circulaire Valls qui permet de régulariser sous conditions (5 ans de présence, 3 ans de scolarisation).

Enseignant·e·s, étudiant·e·s, parents d'élèves, soutiens, nous réussissons à faire valoir la situation de jeunes scolarisé·e·s pour leur permettre de continuer leurs études et réaliser leurs projets.

Comme au printemps dernier, seules les mobilisations pourront permettre à nos étudiant·e·s, nos élèves de poursuivre leurs scolarités. Organisons-nous pour réagir au plus vite lorsque ce sera nécessaire !

Jean-Paul WEILLER.